

## Section 17, compte-rendu de la session d'automne 2023

La Section 17 s'est réunie du 6 au 10 novembre 2023 pour traiter les points suivants.

### Recrutement par voie contractuelle

En formation restreinte, un jury composé de quatre membres de la Section 17 et d'une représentante de l'INSU a procédé à l'entretien de titularisation dans le corps des chargés de recherche d'une personne recrutée par voie contractuelle en juillet 2022. La titularisation a été proposée. Les difficultés administratives et logistiques dont nous a fait part la personne recrutée ont été remontées aux services CNRS en charge des personnels avec la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

### Primes RIPEC-C3

La Section a décidé de traiter les demandes de prime RIPEC-C3 en 2024. La Section 17 rappelle que les RIPEC C3 ne sont pas assujetties à un engagement à enseigner et qu'elles sont plus nombreuses que les anciennes primes PEDR. **Elle encourage donc les candidates et candidats potentiels à s'affranchir de toute autocensure.**

### Examens divers

Le tableau ci-dessous récapitule les avis proposés (les régions grisées mentionnent le type d'avis qui ne peut pas être attribué, selon le type d'évaluation).

Éléments de carrières et demandes particulières	Nombre de dossiers	Avis			Remarques
		Très Favorable	Favorable	Autre	
Titularisation (fin de stage)	6		6		
Changement d'affectation	1		1		
Éméritat (renouvellement)	1		1		
Écoles thématiques	8	3	2	1 sans avis 2 avis défavorables	2 avis défavorables pour des écoles s'apparentant à des colloques

Structures de recherche	Nombre de dossiers	Avis			Remarques
		Favorable	Différé	Autre	
Changement de direction	4	4			

## Examen des médailles

La communauté est sollicitée pour les médailles de bronze et d'argent du CNRS via un courrier aux présidentes et présidents de programme national et aux directrices et directeurs des unités relevant principalement de la Section 17. Nous continuons à encourager les unités et les programmes à proposer une candidate et un candidat pour la médaille de bronze, et de même pour la médaille d'argent.

Nous insistons sur le fait que les propositions de médailles se doivent de respecter la signification de ces récompenses telle qu'elle est définie par le CNRS. La médaille de bronze va récompenser le travail de recherche de jeunes chercheuses et chercheurs ou enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs depuis leur recrutement, en poste depuis assez longtemps pour être titulaires ; la médaille d'argent n'a pas vocation à récompenser une carrière qui s'achève. Un CV détaillé peut être utile au bon positionnement d'une candidature dans sa carrière de chercheuse ou chercheur.

Deux propositions de médaille d'argent et deux de bronze ont été soumises à l'INSU, sans classement.

**Les médailles du CNRS se distinguent par leur caractère unique, qui implique une dimension d'exemplarité que le CNRS ne manque pas de mettre en avant lorsque sont célébrées les remises de médaille.**

## Examen des demandes de promotions

Nous continuons de demander à la communauté entière de permettre aux candidates potentielles de s'affranchir de toute autocensure, tant pour les promotions que pour les autres dossiers de candidatures. **Le CNRS nous rappelle qu'il est souverain et peut s'affranchir des propositions d'avancement émanant de la Section, en ne promouvant pas des personnes proposées par la Section ou en promouvant des personnes n'apparaissant pas dans la liste proposée par la Section.**

	Total candidatures	Candidatures classées
CRHC	17	11
HEB CRHC	4	2
DR1	21	8
DRCE1	26	7
DRCE2	1	1

## Échanges avec Nicolas Arnaud et Martin Giard

La Section 17 a échangé avec Nicolas Arnaud, directeur de l'INSU, et Martin Giard, directeur-adjoint scientifique A&A.

Dans un premier temps, Nicolas Arnaud revient sur les trois grands moments de l'année du CNRS qu'ont été les conséquences du rapport Gillet, la remise de l'évaluation HCERES du CNRS et le changement de nom de ses instituts. Suivant une des recommandations du rapport Gillet, le Ministère a annoncé la création de sept Agences de Programmes. **Le CNRS est chargé de la coordination scientifique de l'une de ces agences de programmes dédiée aux thématiques "Climat, biodiversité et société durable"**. Le rapport d'évaluation du CNRS souligne le haut niveau de recherche effectuée au CNRS. Dans le cadre de ces deux rapports, Nicolas Arnaud propose d'améliorer la cohérence entre les activités de l'INSU, en s'appuyant sur les OSU et la Prospective AA en cours, ainsi qu'entre celles de l'INSU et de l'INEE. Afin d'améliorer la visibilité des institut du CNRS, il a été décidé de renommer l'INSU « Terre-Univers ».

### Concours CRCN et DR2 Section 17

Sous réserve de confirmation, l'INSU annonce **6 postes au concours CRCN et 6 postes au concours DR2** en Section 17 pour 2024. Comme les années précédentes, il n'y a pas de poste ouvert au concours DR2 "externe" en Section 17, mais une dizaine de postes DR2 "externes" banalisés sur l'ensemble des sections et commissions du CoNRS (voir ci-dessous).

### Concours CRCN et DR2 CID 55 et CID52

L'INSU a également annoncé que le CNRS allait ouvrir 4 postes CRCN et 4 postes DR2 au concours de la commission interdisciplinaire (CID) 55 – « Sciences et données » ainsi que plusieurs postes CRCN en CID 52 – « Environnements sociétés : du savoir à l'action » dont les thématiques recouvrent notamment la météo de l'espace.

L'INSU encourage vivement les candidatures en lien avec les thématiques de la Section 17 et des CID 55 et CID 52, à postuler à ces concours.

### **Concours "DR2 externe"**

Le CNRS rappelle aux sections que les candidatures des personnes ayant déjà un poste permanent en France dans le milieu académique ne sont pas concernées par les concours "DR2 externe". Les candidatures aux postes "DR2 externes" doivent être préparées avec l'unité d'affectation prévue, les tutelles de cette unité et la communauté scientifique concernée.

L'INSU et la Section 17 insistent sur le fait que **l'intégration de la personne au sein de la communauté française doit être préparée en amont** afin de s'assurer que cette intégration soit rapidement effective en cas de recrutement.

### **Promotions**

Au moment de l'échange, les nombres exacts des promotions n'étaient pas encore connus.

- **CRHC** : Le CNRS devrait réduire le nombre de promotions CRHC. Au-delà du mérite scientifique, nous notons que le CNRS privilégie la candidature à une promotion CRHC des personnes ayant atteint (ou allant atteindre dans les quelques mois suivant la candidature) les deux derniers échelons (échelons 9 et 10). La Section rappelle qu'un passage CRHC n'empêche pas un passage DR2 par la suite.

- **CRHC-HEB** : Au-delà du mérite scientifique, nous notons que le CNRS/l'INSU privilégie la candidature à une promotion HEB des personnes ayant la plus grande ancienneté dans le grade.

- **DRCE1** : **Le nombre de promotions devrait encore augmenter cette année.**

- **DR1, DRCE2** : Aucun changement notable n'est à prévoir.

### **Chaires de Professeur Junior (CPJ) au CNRS :**

Pour 2024, le CNRS a proposé au Ministère d'ouvrir à concours deux postes CPJ d'intérêt pour la communauté A&A. Sous réserve d'accord du Ministère, une CPJ intitulée "Astro-surveys" devrait être proposée sur le périmètre de 6 laboratoires INSU-AA impliqués dans les missions ESA/Euclid et/ou ESA/Gaia. Toujours sous réserve d'accord, une CPJ "GIS-KID" serait proposée pour les 3 laboratoires grenoblois de l'IN2P3, l'INSU et l'INP travaillant sur les KID.

Le décret relatif aux contrats de CPJ indique que la commission de sélection doit contenir entre 6 et 10 personnes dont un étranger. Plusieurs membres de la Section 17 et du CNAP y seraient invités mais pas la Section 17 dans son ensemble.

## **Concours 2024**

Le calendrier **prévisionnel** des concours 2023 est le suivant :

- Instance d'équivalence et bureau de jury : 20 février 2024
- Jury d'admissibilité sur dossier (JAD) CRCN et DR2 : 11-15 mars 2024
- **Auditions DR2 : 6-7 mai 2024**
- **Auditions CRCN : 13-16 mai 2024**
- Jury d'admissibilité DR2 : 17 mai 2024
- Jury d'admissibilité CRCN : 21-22 mai 2024

## Rencontres avec les Programmes Nationaux

Dans le cadre du groupe de travail II.1 « Thématiques et interdisciplinarité » de la Prospective INSU AA, la Section 17 a partagé un premier moment d'échanges avec la direction des sept Programmes Nationaux sur les résultats majeurs du dernier quinquennat et les grandes questions scientifiques portées par leur communauté.